



Modèle de document stratégique Abanga CBNRM



Rédigé par

Louembet Stéphane : consultant WWF

Juillet 2008



TABLE DES MATIERES

I. L'équipe de planification	3
<hr/>	
II. Information Générale sur l'Abanga CBNRM.....	4
<hr/>	
II.1. Information sur les aspects physiques de la zone	4
II.2. Information sur les aspects écologiques	5
II.3. Information sur les aspects socio économiques.....	6
II.3.1. Indentification des acteurs du paysage	8
II.3.2. Identification des ressources utilisées à des fins de subsistances et leurs zone d'extractions	9
<hr/>	
III. Création d'une stratégie de la participation du public	11
<hr/>	
III.1. Parties prenantes :.....	11
III.2. Ordre de priorité par rapport aux menaces.....	11
III.3. Description de la procédure d'implication des intéressés	12
III.3.1. Au communautés villageoise : (gestion communautaire de la chasse, la pêche et du paysage Abanga CBNRM).....	12
III.3.2. A la société forestière BSG et villages environnants (gestion de la chasse dans la concession BSG et ses environs).....	12
III.3.3. Aux autorités administratives.....	13
III.3.4. Identification des groupes ethniques prises en compte	13
III.3.5. Quel est le niveau de volonté des responsables de concession d'extraction dans la planification.....	13
III.4. Processus de règlement des conflits	14
<hr/>	
IV. Création d'une stratégie pour reconnaître officiellement le plan	14
<hr/>	
IV.1 Pour la gestion de la chasse dans la concession forestière BSG :.....	14
IV.2. Pour la gestion de la chasse et la pêche communautaire.....	14
<hr/>	
V. Création de la vision et objectifs pour le paysage.....	15
<hr/>	
V.1. La vision.....	15
V.2. Objectif.....	15
<hr/>	
VI. Identification des macro zones, les objectifs et lignes directrices.....	16
<hr/>	
VII. Elaboration du plan de mise en œuvre du paysage	17
<hr/>	
VIII. Création d'un plan de suivi pour le paysage	18
<hr/>	

I. L'équipe de planification

Nom et Prenom	Titre et organisation	Rôle
Pauwell DE WATCHER	Conseiller Technique Principal du Projet WWF-Minkébé.	Responsable de la planification des activités pour la mise en place des plans de gestion
Stéphane LOUEMBET	Consultant permanent WWF-Monts de Cristal.	Cordonne les activités de surveillance, Responsable de l'élaboration des protocoles d'entente avec les opérateurs économique et population villageoise
Bedé lucius Moussavou	Responsable de la cartographie et des SIG wwf-Minkebe	Chargé de la conception des carte et de la gestion des bases de donnés wwf-Minkebé
Philippe Ngangui	Chef de cantonnement des Eaux et forêts de Ndolé (MINEF)	Facilitateur

II. Information Générale sur l'Abanga CBNRM

II.1. Information sur les aspects physiques de la zone

Type de donné recherché	Base de donnée existante	Base de donné recherchée	Moyen d'acquisition
Les limites de l'Abanga CBNRM	Des donnés sur les limites naturelles existe (cf base de donnés Minkebe)	délimitation spatiale matérialisation physique des limites	Missions de reconnaissance Missions de d'implantation des pancartes et panneaux indiquant les limites
Topographie	Existences d'une carte topographique de la zone au 1/1000 (cf base de donné INC) année 1980 Existence de track- lock de quelque rivière à cela s'ajoute les quelques données de reconnaissances déjà effectuées présence de saline, Lacs Chute, rapides, Vallées Inselbergs	cartes récente sur les courbes de niveaux : des cours d'eaux, lacs, inselbergs, et chutes donnés quantitative sur les lacs inselbergs et les cours d'eau existant	Missions de reconnaissance pour identifier et quantifier tous les cours d'eaux, lacs et inselbergs Se rapprocher de l'INC pour avoir des cartes resente ou mise à jour des courbes de niveaux
Les cartes et les images satellites	Existence de cartes réalisées après quelques missions de reconnaissances 2006, 2007, 2008 (cf Base de donnés Minkebé)	donné d'image satellite de la zone donné cartographie de la zone mise à jour	Se rapprocher de l'INC pour l'obtention Des nouvelles images satellites

Limite des concessions d'extractions légales	Existence d'une base de données sur les permis d'exploitation forestière : BSG, BSO, (cf base de données Minkebe 2004)	Donnée récente ou mise à jour sur les permis octroyés sur la zone Donnée des limites physiques et naturelles sur site	Se rapprocher de la direction de cartographie du ministère des eaux et forêts pour la mise à jour de la base de données WWF-Minkebe, sur l'octroi de nouveaux permis
--	--	--	--

II.2. Information sur les aspects écologiques

Type de données recherchées	Base de données existante	Base de données recherchées	Moyen d'acquisition
Les ressources fauniques	Existence de quelques données à travers les premières études socio-économiques (cf rapport d'étudiants et consultant 2006)	Données sur les éléphants et leurs habitats Données sur les grands singes et leurs habitats Données sur les lamantins et leurs habitats Données statistiques sur les prélèvements des éléphants, les grands singes et les lamantins	faire des missions de monitoring, faire des missions de reconnaissance faire des missions d'inventaire faunique faire un suivi des prélèvements et de vente de viande de brousse
Les couloirs de migrations	Deux corridors déjà localisés à travers les premières missions de reconnaissance 2006, 2007 (cf base de données Minkebe)	Données d'inventaire biologique Données sur les autres utilisateurs des corridors	Faire des inventaires, biologiques Faire des reconnaissances autour des corridors

Les communautés végétales rares	Aucune donnée existante	Donnée sur l'inventaire botanique de la zone Donnée sur la répartition de la végétation	Initier des inventaires botaniques Initier des études sur la répartition spatiale des espèces végétales
Les ressources importantes pour le paysage et pour les communautés	Les éléphants, les Gorilles et Chimpanzés et les Lamantins	Donnée sur l'utilisation des ressources par les communautés	Faire un suivi de prélèvement initier des études sur les axes d'utilisation des ressources

II.3. Information sur les aspects socio économiques

Type de données recherchées	Base de données existante	Base de données recherchées	Moyen d'acquisition
Villages	Donnée démographique de quelques villages (cf rapport de stage et consultant 2006, 2007)	Donnée démographique de tous les villages de la zone Donnée quantitative de tous les villages (anciens et nouveaux)	Initier des études de reconnaissances pour le recensement des villages de la zone y compris ceux des environs Initier des études démographiques pour les recensements des populations des villages
chemins piétonniers	Aucune réelle base de données	Répertoire de tous les chemins piétonniers appuyé par des cartes illustratives	Faire des reconnaissances dans toute la zone accompagnée de prise de points GPS

axes de transport	Donnés peu exhaustives, obtenus au travers des missions d'études (cf rapport étudiants et consultants 2006, 2007)		
Centres économiques			
Les activités agricoles	Donnés qualitatifs, suite aux missions d'études (cf rapports d'étudiants et consultant 2006, 2007)	<p>Donné sur l'occupation des terres pour l'agriculture</p> <p>Donné sur l'impact de l'activité agricole dans la zone</p> <p>Donné sur les effectifs des agriculteurs</p>	<p>Faire le recensement des agriculteurs de la zone</p> <p>Initier des missions de recensement des plantations, avec la prise des points PGS</p> <p>Faire une carte d'occupation des terres</p> <p>Faire un répertoire des méthodes de plantation</p> <p>Initier des études d'impact agricole sur le massif</p>
Les activités de chasse	Donnés qualitatifs, suite aux mission d'étude (cf rapports d'étudiants et consultant 2006, 2007)	<p>Donné sur les limités des terroirs de chasses</p> <p>Les cartes des terroirs de chasses</p> <p>Donné sur l'impact de la chasse dans la zone</p> <p>Donné sur les effectifs de chasseurs</p> <p>Donné sur les types de fusil utiliser</p> <p>Donné sur le type chasse pratiqué et les</p>	<p>Faire des missions de ressassement des chasseurs et des méthodes utilisées y compris le genre de fusil utilisé</p> <p>Faire des cartes participatives avec les chasseurs</p> <p>Initier des études d'impact de</p>

		espèces prélevés	la chasse sur la faune et la flore de la zone
Les zones de pêche	Aucune donnée précise, juste quelques informations	Donnée sur les terroirs de pêche et leurs limites Donnée sur l'effectifs des pêcheurs Donnée sur le type de matériel utiliser et les espèces prélevés	Faire des missions de ressassement des pêcheurs et des méthodes utilisées utilisé Faire des cartes participatives avec les pêcheurs Initier des études d'impact de la pêche dans le lacs et la rivière Abanga
Les zones d'extraction de bois à usage domestique	Aucune donnée	Donnée sur les Cartes d'extractions Donnée sur les type de bois extraits L'impact sur le massif à court et à long terme	Faire un recensement des bois domestique extrait Faire des cartes participatives avec les populations Initier des études d'impact d'extraction des bois domestique sur le massif forestier de l'Abanga CBNRM

II.3.1. Identification des acteurs du paysage

Types d'acteur	Niveau d'acteur	Moyen d'acquisition
Population rurale de la zone	Chasseurs locaux et allogènes, pêcheurs locaux et allogènes, petit exploitant forestier locaux et allogènes, Chef des Villages	
Autorités locales	Préfet, de Ndjole Chefs brigades de gendarmerie de Bifoun et	

	Ndjolé Chef de cantonnement des Eaux et Forêts de Ndjolé	A partir des études de recensement des utilisateurs du paysage Abanga CBNRM
Exploitant forestière	Administrations de BSG et BSO	
Agents des ONG	WWF	

II.3.2. Identification des ressources utilisées à des fins de subsistances et leurs zone d'extractions

Types de donnés	Base de donnés existante	Base de donnés recherche	Moyen d'acquisition
Ressources fauniques utilisées à des fins de subsistance	Quelques donné, suite aux missions socio-économiques et de reconnaissances (cf rapport, étudiants et consultant 2006, 2007) Exemple : céphalophe bleu, hocheur, tortue à carapace molle, lamantin	Les produits exhaustifs de chasse et leurs statistiques de prélèvements Impact des produits prélevé sur le paysage protégé	Faire des enquêtes alimentaires des ménages dans les villages Faire un suivi de prélèvement de la chasse de subsistance
Ressource floristiques utilisées à des fins de subsistance	Vide	Tous les différent bois de chauffage domestique Donné sur le type de matériel utiliser et les espèces prélevés Tous les arbres à fruit consommé par les villageois Tous les arbres, arbustes ou liane utilisé à des fins de subsistance	Initier des enquêtes

Zone de d'utilisation à des fins de subsistance	vide	<p>Base de donnés sur les zones de chasse de subsistance clairement définie</p> <p>Base de donnés sur les zones de pêche de subsistance clairement définie</p> <p>Base de donnés sur les zones de cueillette de subsistance clairement définie</p>	Faire des cartes participatives avec tous les acteurs impliqués dans la chasse, la pêche, l'agriculture et la cueillette
---	------	--	--

III. Création d'une stratégie de la participation du public

III.1. Parties prenantes :

- Ministère des Eaux et Forêts, représenté par le chef de cantonnement des Eaux et Forêts de Ndjolé
- Ministère de l'intérieur par l'entremise du Préfet, des chefs de cantons et villages
- Les ONG (WWF)
- Populations rurales (chasseurs, pêcheurs et agriculteur)
- Administration des sociétés forestières (BSG, BSO)

III.2. Ordre de priorité par rapport aux menaces

- Consultation des communautés villageoises pour discuter des activités liées à la chasse : (les terroirs de chasses, les méthodes, les moyens d'écoulement, les axes d'écoulement et si possible les réseaux de la filière.
- Consultation des communautés lacustres pour discuter des activités liées à la pêche : (les terroirs pêche, les méthodes les moyens de pêche, de conservation et d'écoulement)
- Consultation des concessions forestières BSG, BSO, pour discuter de la gestion de la chasse dans leurs permis.
- A celles-la s'ajoute les autorités administratives de la localité, garent du pouvoir étatique, pour information et officialisation des activités à mener.

De manière structurée et commune, consulter tous les concernés pour trouver des compromis et des ententes aux problématiques posées, afin d'aboutir aux protocoles d'ententes et conventions.

III.3. Description de la procédure d'implication des intéressés

III.3.1. Au communautés villageoise : (gestion communautaire de la chasse, la pêche et du paysage Abanga CBNRM)

- Envoyer des notes d'informations aux chefs des Cantons, des regroupements et des villages pour annoncer le programme de consultation dans leurs zones respectives. (Canton Ebel menguegne , Ebel Alembe.)

- Structurer les réunions de la manière suivante :
 - D'abord avec l'ensemble de la population
 - En suite avec les chasseurs en association ou non
 - Puis les pêcheurs en association ou non
 - En fin avec les agriculteurs réunis en association ou non
 - Etablir ensemble les conditions désirées, les objectifs et les lignes directrices de la zone à gérer

NB : Il faut préciser que la chefferie est présente dans toutes les réunions, (chef de cantonnement des Eaux et Forêts, chef de canton et villages etc.)

III.3.2. A la société forestière BSG et villages environnants (gestion de la chasse dans la concession BSG et ses environs)

- Envoyer des notes d'informations à l'administration de BSG pour annoncer le programme de consultation dans leur concession

- Envoyer des notes d'informations aux chef de Canton Ebel Alembe et des villages Alembe, Mevan et Otouma pour annoncer le programme de Consultation dans leurs zones respectives.

- Structure les réunions de la manière suivante :

- D'abord avec l'administration de BSG, sur les enjeux et les aboutissants des conditions désirées, objectifs et directives
- En suite avec les villages Alambe, Mevan et Otouma. Sur la chasse dans leurs terroirs de chasses et dans la concession BSG, sur les conditions désirées, les objectifs et les directives d'un éventuel protocole d'entente sur la gestion de chasse
- En fin avec toutes les parties prenantes pour l'harmonisation des termes du protocole

III.3.3. Aux autorités administratives

Locales

- Adresser des notes administratives pour l'information des activités
- Rencontrer les même autorités pour une prise de contact, et explication du projet

Aux autorités signataire de protocole

- Envoyer un draft du protocole au ministère des Eaux et forêts, au gouverneur de la province du Moyen-Ogooué
- Proposer une date de signature du protocole

III.3.4. Identification des groupes ethniques pris en compte

Une seule ethnie est représentative dans le processus de planification : c'est le groupe ethnique fang donc la maîtrise de la zone n'est plus à démontrer. Ils sont impliqués dans toutes les activités de chasses, de pêches, et même d'orpillage embryonnaire. Par conséquent, la prise en compte de leurs mythes, mœurs et revendications est importante

III.3.5. Quel est le niveau de volonté des responsables de concession d'extraction dans la planification

En générale les responsables des concessions d'extractions sont favorables à la planification, il en va de leurs crédibilités aux près des autorités (Eaux et Forêts et préfet...etc.)

Une volonté qui peu se vérifier dans leurs adhésions aux conditions désirées et aux objectifs du plan, mais aussi par la signature du protocole et sur respect de ses lignes directrices.

III.4. Processus de règlement des conflits

- Clarifier, et prendre en compte les intérêts de toutes les parties prenantes
- Mettre en exergue un comité de règlement des conflits avec un représentant des parties prenantes
- Prévoir une jurisprudence aux conflits difficilement contrôlable

IV. Création d'une stratégie pour reconnaître officiellement le plan

IV.1 Pour la gestion de la chasse dans la concession forestière BSG :

- Amener toutes les parties prenantes à signer le protocole d'entende
- Amener BSG à respecter les directives du protocole afin qu'il devient le plan d'aménagement chasse de BSG approuvé par le ministère des Eaux et Forêts

IV.2. Pour la gestion de la chasse et la pêche communautaire

- Amener les populations et les plus hauts représentants du ministère de l'intérieur à la signature du protocole de gestion

V. Création de la vision et objectifs pour le paysage

V.1. La vision

- On attend que le paysage puisse contribuer à la conservation intacte de la grande faune du cœur du massif Abanga
- On attend que le paysage puisse maintenir sa belle couverture forestière malgré l'exploitation forestière
- On attend que le paysage conserve toute sa biodiversité écologique mais aussi esthétique
- On attend que l'Abanga puisse être un grand centre d'attraction touristique (haut Abanga : présence de chutes, inselbergs, rapides, saline et toute la biodiversité de la grande faune).
- On attend que le paysage puisse servir de refuge pour les lamantins (bas Abanga)
- On attend que le paysage maintienne le flux migratoire animal (éléphants, Buffle etc.) au niveau des corridors
- On attend que le paysage puisse pourvoir à long terme les ressources alimentaires aux populations de la zone
- On attend concilier les intérêts de la conservation avec ceux des populations locales dans le cadre des usages coutumiers
- On attend que les communautés exploitent les ressources de l'Abanga de manière rationnelle et responsable mais surtout de manière perpétuelle
- On attend ériger l'Abanga CBNRM en réserve naturelle ou sanctuaire

V.2. Objectif

- Stopper systématiquement la chasse commerciale dans les concessions forestières BSG
- Réguler le braconnage dans les terroirs de chasses des villages de l'Abanga
- Stopper la destruction des habitats et paysage esthétiques au haut Abanga
- Réguler l'activité pêche et circonscrire ses terroirs dans l'Abanga et lacs
- Stopper la pêche ou chasse aux lamantins dans l'Abanga et lacs
- Empêchant l'expansion des villages et campements proche des corridors biologiques
- Créer dans le haut Abanga une zone intégralement protégée
- Contribuer au renforcement des capacités des communautés villageoises

VI. Identification des macro zones, les objectifs et lignes directrices

Zones	Objectifs	Lignes directrices
Zone A : Concession forestière BSG	Stopper systématiquement la chasse commerciale dans la concession forestière	Interdire : La chasse au delà de la barrière d'entrée de la concession et la détention des armes à feu au delà de la barrière d'entrée de BSG
Zone B : terroirs de chasses villageoises (Abanga CBNRM)	Stopper le braconnage dans les terroirs de chasses des villages de l'Abanga Stopper la destruction des habitats et paysage esthétiques au haut Abanga	Interdire le braconnage de manière générale Interdire la chasse au haut Abanga
Zone C : Rivière Abanga	Assurer la pérennité de la biodiversité dans la rivière	Interdire : La pêche ou la chasse aux lamantins Les techniques qui consiste à barrer les entrées les embouchures des rivières Abanga, Lazara, Lone, Nome. des lacs Nguene, Azougue, Otsague, Interdire les activités humaines dans le haut Abanga
Zone D : Corridors	Empêchant l'expansion des villages et campements proche des corridor biologique	Interdire : l'installation humaine proche des corridors

VII. Elaboration du plan de mise en œuvre du paysage

Zones	Activités	Méthodes
Zone A : Concession forestière BSG	d'établissement d'un protocole d'entente sur la gestion concertée de la chasse ;	Organiser des séances d'échanges Réaliser des opérations de patrouilles mobiles.
Zone B : terroirs de chasses villageoises (Abanga CBNRM)	Sensibiliser les populations sur le bien-fondé de la restriction de la chasse	Organiser des entretiens collectifs avec les populations Réaliser des opérations de patrouilles mobiles.
Zone C : Rivière Abanga	Cartographier la rivière en vue de réaliser son découpage Réaliser le découpage de manière concertée avec les populations riveraines Créer des zones de repos biologiques afin de favoriser un renouvellement des ressources	Faire une reconnaissance de la rivière avec prise de points GPS ; Réunir les populations riveraines pour le consensus de découpage de la rivière.
Zone D : Corridors	Signer des conventions sur la gestion concertée des corridors	Sensibiliser les populations environnantes et les convaincre du bien fonder des migrations permanentes des éléphants et autres d'un bloc forestier à un autre

VIII. Création d'un plan de suivi pour le paysage

Plusieurs procédures peuvent permettre le suivi du plan dans son ensemble

D'une part, avec la mise en place d'une antenne de collecteurs de données dans chaque micro zone, précédé de plusieurs séminaires de formations pour un renforcement de capacité aux futurs collecteurs, autochtone ou allogène.

D'autre part, avec l'élaboration de plusieurs thèmes ou sujets d'études selon le contexte de chaque zone et les données recherchées.

Exemple de sujet d'étude par zone

- Concessions BSG :
 - Sujet : Evaluation de l'activité chasse dans les concessions BSG
 - Sujet : évaluation de la perméabilité des barrières de BSG

- La rivière Abanga :
 - Sujet : évaluation de l'activité pêche dans la rivière

- Corridors :
 - Sujet : évaluation de la migration animale dans les couloirs fréquentés

NB : les sujets pourront être traités par des consultants ou des stagiaires.

A cela s'ajoute les multiples missions de patrouilles ponctuelles dans les différentes zones

Missions effectuées de façon conjointe entre le wwf et les brigades locales des Eaux et Forêts